

Le salarié en souffrance psychologique pendant l'entretien en santé au travail

Prévention de la santé mentale

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANT

Psychologue clinicien du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

2 jours

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Apporter des outils d'aide à l'évaluation de la souffrance psychologique lors de l'entretien
- Amener des éléments pratiques en termes de communication et de posture pour faciliter l'échange
- Déterminer des aides à la prise de décision à court terme
- Savoir organiser le suivi et l'accompagnement, évaluer le contexte de travail pour envisager la possibilité et les conditions à la reprise du travail

Programme

JOUR 1 :

- Lien entre santé mentale et travail - Concepts fondamentaux de psychodynamique du travail
- Repérage de la pathogénie et de la fragilisation du travailleur
- Tableaux cliniques des décompensations

JOUR 2 :

- La posture du soignant : conduite de l'entretien pour faciliter l'expression de la souffrance
- Comprendre la résonance symbolique entre l'organisation du travail et la subjectivité du travail
- Accompagnement, continuité des soins, retour au travail

Pré-requis

Pas de pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur à partir de situations de terrain
- Articles, supports vidéos

Suivi et modalités d'évaluation

Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>